

# **DÉSAFFECTATION DE L'ANCIEN CIMETIERE DE LA COMBE**

Conformément à l'article 70 du Règlement sur les décès, les sépultures et les pompes funèbres du 12 septembre 2012, la Municipalité de Lutry informe toutes les personnes concernées par les tombes en concession et monuments suivants que leur désaffectation sera effectuée à partir du 1er août 2025.

### Tombes en concession 1951

**BUCHE Louis BUCHE** Henriette **BUCHE Violette BUCHE François** 

NICOLET Jean-Adolphe 1953

### BUJARD Maurice

### 1954 **BASTIAN Paul**

1957 PICCARD Eugène Ferdinand

## 1958

BERNHARD Charles Fritz

GOMPERTZ Berthe Louise

ENFIEZIOGLOU Denise

FONJALLAZ Margaretha Emma

1961 GAGG Alain GAGG Henriette

1963 PFISTER Isabelle Catherine

BURDET Marie-Louise 1966

TETAZ Renée Adèle BLANC Henri David

seront versées au Jardin du souvenir.

Monuments DORET Gustave

BURDET Henri

qui auraient été inhumés ultérieurement dans ces tombes.

Cette désaffectation s'applique par analogie aux urnes cinéraires et ossements Les familles désirant récupérer les monuments funéraires, les entourages, les objets garnissant les tombes, les urnes ou les ossements, sous réserve que ceuxci puissent être retrouvés, doivent adresser leur demande, par écrit, à Police Lavaux, route de Lavaux 216, 1095 Lutry, jusqu'au 15 juillet 2025 au plus

tard. Passé ce délai, l'Autorité Municipale en disposera librement,

conformément aux dispositions légales en vigueur. S'agissant des cendres, elles La municipalité

BERNHARD Elise Clara Emilie

LAVANCHY Christine Suzanne

FONJALLAZ Gaston Roger

FONJALLAZ Arthur

GAGG Charly Robert

FRATTINI Jules

BURDET Ulysse

TETAZ Alfred

RUFFY Eugène

RUFFY Victor

BLANC André Louis

ENFIEZIOGLOU Alexander Cyprian